

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Le Ministre*

Paris, le

*selon* Monsieur le Président, *donc selon Paul,*

Vous avez souhaité attirer mon attention sur les conséquences pour la Corse des actions qui visent actuellement les navires de la Compagnie méridionale de navigation (CMN), dans les ports de Marseille, Ajaccio et Bastia, dans un contexte marqué par la grève des personnels de la Société nationale maritime Corse Méditerranée (SNCM) initiée le 24 juin dernier.

Je tiens tout d'abord à souligner l'engagement de l'Etat, à nouveau réaffirmé par Frédéric Cuvillier, Secrétaire d'Etat aux transports, lors de la réunion tenue hier à Ajaccio avec les représentants syndicaux de la SNCM, à rester entièrement mobilisé sur la question de devenir de cette société. Dès hier, des réponses concrètes et équilibrées ont été apportées. Les mesures prises prévoient en particulier la désignation d'un médiateur, M. Gilles Bélier, le lancement d'une mission confiée à M. Louis Gallois sur le financement des navires et l'accélération de la publication dans les toutes prochaines semaines du décret « terre d'accueil » attendu par les organisations syndicales. En parallèle, le Gouvernement poursuit ses négociations avec la Commission européenne sur la question du traitement des contentieux européens de la SNCM.

En termes d'ordre public, je souhaite également vous assurer de ma totale détermination à ne pas laisser la Corse être victime d'une situation de blocage, en pleine période de haute saison touristique, alors que les pics d'activité du transport de passagers sont imminents. L'Etat est parfaitement conscient de la sensibilité de l'économie corse à un tel risque. Il ne méconnaît par ailleurs pas le fait que l'approvisionnement de l'île s'effectue à flux tendus et nécessite une grande fluidité du transport de fret.

Monsieur Paul GIACOBBI

Président du Conseil Exécutif

Collectivité Territoriale de Corse

Député de la Haute-Corse

22, cours Grandval

BP 215

20187 AJACCIO Cedex 1

Dans ce contexte, dès le début de la grève, j'ai demandé à l'ensemble des préfets concernés de me tenir informé en temps réel de l'évolution de la situation des ports touchés par le mouvement de grève. J'ai donné pour instruction que l'Etat soit préparé à intervenir à tout moment et dans les proportions appropriées. L'Etat est donc en mesure d'apporter une réponse proportionnée et rapide, le cas échéant dans les tous prochains jours si une situation de blocage devait s'installer et pénaliser le transport en provenance et à destination de la Corse, d'ici le début de la période de vacances en cette fin de semaine.

Dans ces conditions, soyez assuré que tous les moyens nécessaires seront donnés aux services de l'Etat pour garantir le maintien de la continuité territoriale, avec la réactivité nécessaire et dans le souci du respect de l'ordre public.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Bernard CAZENEUVE